



Journée d'étude

13 juin 2019



Sommaire

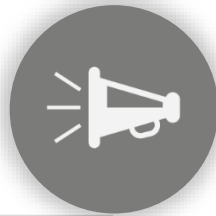
1. Retour sur la démarche menée et la structuration de l'offre
2. Les enjeux des mois à venir
3. La méthodologie proposée

Retour sur la démarche menée et la structuration de l'offre

Une démarche d'élaboration du socle commun d'offres des services de santé au travail...

Une démarche de valorisation de l'offre des SSTI

Se mettre en situation de pouvoir la
SIMPLIFIER puis de la « **MARKETER** »,
de la **PROMOUVOIR**



COMMUNIQUER avec des **MOTS**
ACCESSIBLES pour le **GRAND PUBLIC**



VALORISER la **RICHESSSE** de ce que les
SST réalisent



... aux objectifs d'inventaire et de réflexion prospective



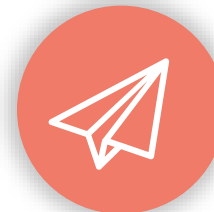
Effectuer l'**INVENTAIRE DES SERVICES**
EXISTANTS et des projets de service



Initier une démarche de **MISE en COMMUN**,
de **PARTAGE**, et de structuration d'un
CATALOGUE DE SERVICES



REPARTIR DU BESOIN « CLIENT »
en envisageant leur expérience concrète
de la santé au travail

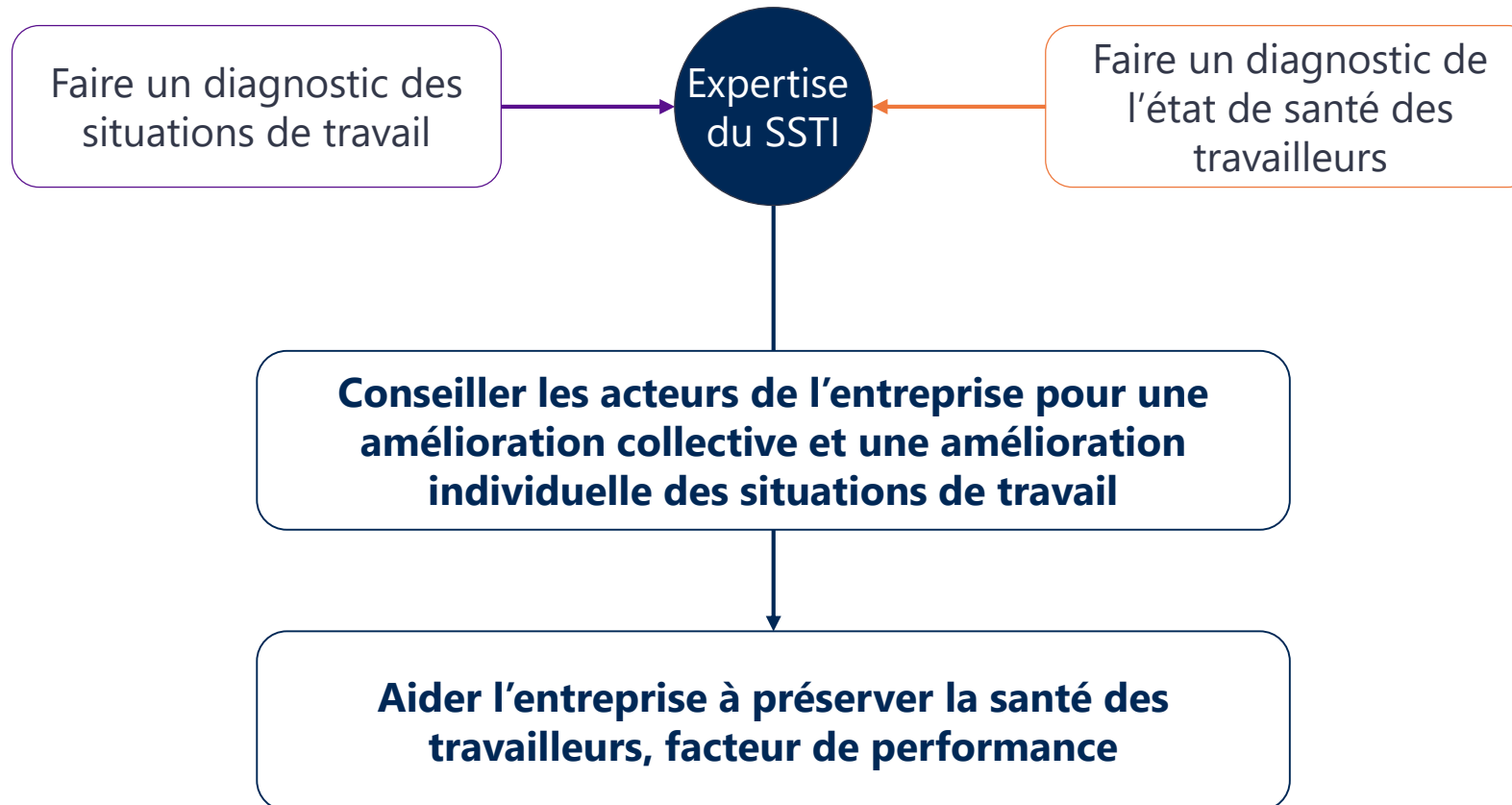


Impulser une **DYNAMIQUE**
D'INNOVATION collective

Partir des quatre missions des SSTI



Considérer l'apport spécifique des SSTI : conjuguer la connaissance des postes et de l'état de santé des travailleurs pour conseiller en prévention



Quel périmètre d'intervention pour les SSTI ?

Jusqu'où aller dans chacune de ces sphères d'intervention ?



Des principes directeurs dans la structuration de l'offre

Adopter une approche
« client », au sens de
bénéficiaire du service

Mieux mettre en valeur la
richesse de l'offre de
services à travers un
vocabulaire commun



Mettre en place un socle
commun d'offres applicable à
l'ensemble du territoire, quelle
que soit la taille du service

Les besoins des entreprises

1

Être accompagné dans l'évaluation des risques propres à mon entreprise

2

Veiller à l'adéquation entre les conditions de travail et l'état de santé de mes salariés

3

Bénéficier d'informations et d'expertises sur la santé au travail dans mon entreprise

4

Mettre en œuvre des solutions quand un salarié a un problème de santé

5

Être conforme avec les exigences du Code du travail en matière de Santé/Sécurité au travail

L'offre générale aux entreprises

Que faisons-nous pour vous ?

La santé est un bien précieux, facteur
de performance des entreprises



Identification des
situations de travail et
analyse des risques



Métrologie de
certaines expositions
de l'entreprise



Accompagnement à
la rédaction et à la
mise en œuvre du
DUERP



Suivi de l'état de santé
des salariés en lien
avec le travail



Baromètres santé



Propositions
d'aménagement de
poste



Préparation de la
reprise du travail et
avis d'aptitude



Conseils pour la santé
globale et
orientations vers le
secteur du soin



Accompagnement
social des salariés en
risque de désinsertion
professionnelle



Intervention à la suite
d'un évènement grave



Information et
sensibilisation aux
risques professionnels



Formation de relais
en entreprise



Informations et
expertise au service
des instances de
l'entreprise



Conseils dès la
conception des lieux
de travail



Accès au dossier
général santé travail
de mon entreprise

L'offre aux entreprises

Vous accompagner dans l'évaluation des risques spécifiques à votre entreprise

Votre besoin

Être accompagné dans l'évaluation des risques propres à mon entreprise

Nos atouts

- ❖ Nos professionnels sont des experts de l'analyse des situations de travail pour en identifier les risques
- ❖ Nous sommes en capacité de vous proposer des mesures de prévention visant à réduire les risques

Nos services



Identification des situations de travail et analyse des risques

- Vous recevez la visite de nos techniciens et professionnels de santé pour identifier les différentes situations de travail et mettre en évidence les principaux risques
- Vous recevez une fiche d'entreprise et un plan d'actions de prévention pour comprendre et traiter ces risques



Métrologie de certaines expositions de l'entreprise

- Vous recevez une visite de nos techniciens qualifiés qui procèdent à la mesure des expositions de votre entreprise (bruit, expositions aux produits chimiques, lumière...)



Accompagnement à la rédaction et à la mise en œuvre du DUERP

- Vous recevez la fiche d'entreprise traçant les risques et préconisations de prévention faites par le SSTI et des modèles de DUERP adaptés à votre entreprise si besoin
- Vous disposez de modes d'emplois pour réaliser le DUERP
- Vous êtes accompagnés pour rédiger votre DUERP



Accès au dossier général santé travail de mon entreprise

- Vous accédez à vos informations administratives et pouvez les modifier directement en ligne sur un portail adhérent dédié
- Vous retrouvez l'évaluation des risques spécifiques de votre entreprise dans votre espace, sous la forme d'une fiche d'entreprise

L'offre aux entreprises

Veiller à l'adéquation entre les conditions de travail et l'état de santé de vos salariés

Votre besoin

Veiller à l'adéquation entre les conditions de travail et l'état de santé de mes salariés

Nos atouts

- ❖ Nos équipes sont composées en majorité de professionnels de santé experts du travail
- ❖ Nous faisons le lien entre la santé des individus et leurs conditions de travail

Nos services



Conseils dès la conception des lieux de travail

- Lorsque vous souhaitez créer ou modifier des locaux accueillant des postes de travail, nous vous proposons des conseils de conception qui intègrent la prévention des risques professionnels
- Vos salariés sont moins exposés à certains risques découlant de locaux non adaptés



Information et sensibilisation aux risques professionnels

- Vos salariés ou vous-même êtes conviés à des ateliers permettant de les sensibiliser aux risques professionnels (physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux, troubles musculosquelettiques)
- Vous recevez des supports de communication (digitaux et papier) permettant de diffuser une culture de prévention dans votre entreprise



Propositions d'aménagement de poste

- Au regard de notre connaissance de votre entreprise et de la situation de votre salarié, nous proposons des solutions concrètes pour que vos salariés puissent continuer à travailler dans votre entreprise après un problème de santé



Préparation de la reprise du travail et aptitude

- Suite à un problème de santé générant un arrêt de travail de longue durée, nous l'accompagnons pour que sa reprise du travail puisse se faire dans la meilleures conditions
- Nous délivrons des avis d'aptitude à vos salariés pour que ces derniers puissent réintégrer votre entreprise dans des conditions de sécurité pour tous



L'offre aux entreprises

Vous apporter des conseils et d'expertise sur la prévention des risques professionnels

Votre besoin

Bénéficier d'informations et d'expertises sur la santé au travail dans mon entreprise

Nos atouts

- ❖ Nous sommes des acteurs de proximité et connaissons de près votre entreprise et vos salariés
- ❖ Nous apportons un regard externe, expert et neutre sur les sujets de santé au travail

Nos services



Baromètres santé

- Vous êtes informés de l'état de santé collectif de vos salariés dans la forme appropriée à la taille de votre entreprise préservant le secret médical



Informations et expertise au service des instances de l'entreprise

- Nous participons à vos instances représentatives du personnel et vous accompagnons pour organiser le travail dans votre entreprise de manière à préserver la santé de vos salariés
- Vous bénéficiez d'un regard expert et indépendant pour aborder les problématiques de santé au travail et de qualité de vie au travail au sein de votre entreprise



Information et sensibilisation aux risques professionnels

- Vos salariés ou vous-même êtes conviés à des ateliers permettant de sensibiliser aux risques professionnels (physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux, troubles musculosquelettiques)
- Vous recevez des supports de communication (digitaux et papier) permettant de diffuser une culture de prévention dans votre entreprise

L'offre aux entreprises

Mettre en œuvre des solutions quand un de vos salariés a un problème de santé

Votre besoin

Mettre en œuvre des solutions quand un salarié a un problème de santé

Nos atouts

- ❖ Nous faisons le lien entre la santé des individus et leurs conditions de travail
- ❖ Nous disposons de l'expertise pour proposer des solutions individualisées conciliant l'état santé et la connaissance des réalités du poste de travail à tenir

Nos services



Propositions d'aménagement de poste

- Au regard de notre connaissance de votre entreprise et de la situation de votre salarié, nous proposons des solutions concrètes pour que vos salariés puissent continuer à travailler dans votre entreprise après un problème de santé



Préparation de la reprise du travail et avis d'aptitude

- Suite à un problème de santé générant un arrêt de travail de longue durée, nous l'accompagnons pour que sa reprise du travail puisse se faire dans la meilleures conditions
- Nous délivrons des avis d'aptitude à vos salariés pour que ces derniers puissent réintégrer votre entreprise dans des conditions de sécurité pour tous



Accompagnement social des salariés en risque de désinsertion

- La santé de vos salariés va au-delà de l'absence de pathologie, ainsi nous les accompagnons sur le plan social s'ils en ont besoin, afin de prévenir les situations de désinsertion professionnelle



Conseils pour la santé globale et orientations vers le secteur du soin

- Car la santé ne s'arrête pas à la porte de votre entreprise, vos salariés reçoivent des conseils pour leur santé individuelle ainsi que leur qualité de vie au travail
- Nous sommes en relation avec le secteur du soin et orientons vos salariés, afin de maximiser les chances de guérison

L'offre aux entreprises

Vous permettre d'être conforme avec les exigences du Code du travail

Votre besoin

Être conforme avec les exigences du Code du travail en matière de Santé/Sécurité au travail

Nos atouts

❖ Nous sommes agréés par les pouvoirs publics

Nos services



Accompagnement à la rédaction et à la mise en œuvre du DUERP

- Vous recevez la fiche d'entreprise traçant les risques et préconisations de prévention faites par le SSTI et des modèles de DUERP adaptés à votre entreprise si besoin
- Vous disposez de modes d'emplois pour réaliser le DUERP
- Vous êtes accompagnés pour rédiger votre DUERP



Suivi de l'état de santé de vos salariés en lien avec le travail

- Vos salariés bénéficient des examens médicaux ou infirmiers, périodiques et occasionnels, prévus par les textes
- Vous recevez les documents exigibles (avis d'aptitude, attestation de suivi, préconisations d'aménagement de poste...)



Formation de relais en entreprise

- Vos salariés référents sont formés à la prévention des risques professionnels afin de diffuser les bonnes pratiques dans l'entreprise

Les besoins des travailleurs

1

Bénéficier d'un suivi de santé

2

Que mon employeur prenne les bonnes mesures de prévention

3

Trouver des solutions pour continuer à travailler en cas de problème de santé

4

Améliorer ma qualité de vie au travail

5

Être acteur de ma santé par de bonnes habitudes de vie et de prévention au travail

L'offre générale aux travailleurs

Que faisons-nous pour vous ?



Analyse des
situations de travail
et des expositions
professionnelles



Suivi individuel
périodique de
l'état de santé ou
à la demande



Suivi individuel adapté
et renforcé
en fonction des risques



Visite de pré-reprise
et de reprise



Examens
complémentaires et
orientation vers le
secteur du soin



Études pour
actions sur le
poste de travail



Accompagnement
social en cas de risque
de désinsertion
professionnelle

**Le service de santé au travail
aide mon employeur et moi-
même à agir pour ma santé**



Accompagnement
spécifique en cas de
problème de santé



Conseils de
prévention
individualisés



Accès à mon
historique personnel
santé au travail



Sensibilisation
collective aux risques
professionnels



Formation de relais
en entreprise



Contribution au dialogue
dans l'entreprise sur les
questions de santé au
travail

L'offre aux travailleurs

Suivre votre état de santé

Votre besoin

Bénéficier d'un suivi de santé

Nos services



**Suivi individuel
périodique de l'état de
santé ou à la demande**

- Vous êtes reçus par nos professionnels de santé ou bien ils viennent à votre rencontre en entreprise pour analyser votre état de santé au regard de vos conditions de travail
- Vous pouvez demander à tout moment de rencontrer un professionnel de santé de travail



**Examens
complémentaires et
orientations vers le
secteur du soin**

- Nous procédons à des examens complémentaires : analyse d'urine, prise de sang, prise de tension.
- Vous êtes orienté vers votre médecin traitant ou bien un spécialiste en fonction de vos besoins



**Suivi individuel adapté
et renforcé
en fonction des risques**

- En fonction des risques professionnels à votre poste et/ou en raison de fragilités, vous pouvez bénéficier d'un suivi spécifique et plus régulier



**Accès à mon
historique personnel
santé au travail**

- Vous pouvez demander à tout moment à votre service de vous transmettre votre Dossier Médical Santé Travail
- Vous pouvez ainsi accéder à l'historique de votre suivi santé au travail

Nos atouts

- ❖ Nos équipes sont constituées de professionnels de santé qualifiés et spécialistes du travail
- ❖ Nous faisons le lien entre la santé des individus et leurs conditions de travail
- ❖ Nous vous suivons tout au long de votre parcours professionnel

L'offre aux travailleurs

Permettre à votre employeur de prendre les bonnes mesures de prévention

Votre besoin

Que mon employeur prenne les bonnes mesures de prévention

Nos atouts

❖ Nous sommes experts-conseils des entreprises en santé au travail

Nos services



Analyse des situations de travail et des expositions professionnelles

- Votre entreprise reçoit la visite de nos spécialistes des conditions de travail, qui procèdent à des mesures et à une analyse.
- Ils déterminent les risques prédominants dans votre entreprise et proposent à votre employeur un plan d'action visant à mettre en place des mesures de prévention des risques professionnels.



Études pour actions sur le poste de travail

- Votre poste de travail est analysé par des spécialistes, qui proposent à votre employeur des aménagements si nécessaires ou la mise à disposition de matériels visant à prévenir les risques professionnels (équipements de protection individuelle, matériel et visant à prévenir les TMS...).



Formation de relais en entreprise

- Vos collègues référents de prévention sont formés par nos spécialistes pour vous apporter des conseils de prévention des risques professionnels et diffuser les bonnes pratiques au sein de votre entreprise.

L'offre aux travailleurs

Trouver des solutions pour vous permettre de continuer à travailler en cas de problème de santé

Votre besoin

Trouver des solutions pour continuer à travailler en cas de problème de santé

Nos atouts

- ❖ Notre champ d'intervention est transversal : santé, social, aménagement du lieu de travail permet de trouver des solutions adaptées
- ❖ Nous sommes experts, indépendants capables de conseiller des aménagements de poste tenant compte de votre état individuel de santé

Nos services



Visite de pré-reprise et de reprise

- Suite à votre arrêt de travail de longue durée, nous vous rencontrons pour diagnostiquer votre état de santé et vous proposer un retour à l'emploi garantissant la préservation de votre état de santé



Études pour actions sur le poste de travail

- Nous venons sur votre lieu de travail pour analyser votre poste de travail et proposer un aménagement vous permettant un retour à l'emploi garantissant la préservation de votre état de santé



Accompagnement spécifique en cas de problème de santé

- En cas de problème, nous vous accompagnons pour vous permettre de continuer votre travail dans les meilleures conditions
- Nous suivons votre retour à l'emploi de manière individualisée



Accompagnement social en cas de risque de désinsertion professionnelle

- Si vous êtes sujet à un problème de santé affectant votre travail, nos travailleurs sociaux vous accompagnent pour trouver des solutions

L'offre aux travailleurs

Améliorer votre qualité de vie au travail

Votre besoin

Améliorer ma qualité de vie au travail

Nos atouts

- ❖ Nous faisons le lien entre vos conditions de travail et votre santé
- ❖ Nous sommes les spécialistes de la santé au travail et contribuons à ce titre à la qualité de vie au travail

Nos services



Contribution au dialogue dans l'entreprise sur les questions de santé au travail

- Nous apportons informations et expertise au service du dialogue dans l'entreprise, sur les questions de santé au travail
- Nous participons à certaines réunions avec les instances représentatives du personnel



Sensibilisation collective aux risques professionnels

- Vous bénéficiez de sessions collectives, en entreprise ou dans notre service, visant à vous sensibiliser aux risques professionnels (risques physiques, chimiques, biologiques, psycho sociaux, troubles musculosquelettiques)



Conseils de prévention individualisés

- Vous recevez des conseils de prévention des risques professionnels adaptés à votre santé et vos conditions de travail
- Vous recevez des conseils sur de bonnes habitudes de vie pour préserver votre santé

L'offre aux travailleurs

Vous rendre acteur de votre santé

Votre besoin

Être acteur de ma santé par de bonnes habitudes de vie et de prévention au travail

Nos atouts

- ❖ Nous vous donnons les moyens d'agir vous-même sur le travail, afin de préserver votre santé
- ❖ Nous assurons un suivi de votre état de santé et de vos conditions de travail tout au long de votre parcours professionnel

Nos services



Sensibilisation collective aux risques professionnels

- Vous bénéficiez de sessions collectives, en entreprise ou dans notre service, visant à vous sensibiliser aux risques professionnels (risques physiques, chimiques, biologiques, psycho sociaux, troubles musculosquelettiques) afin de créer les situations de travail favorable à votre santé afin d'adapter vos comportements de travail.



Conseils de prévention individualisés

- A la suite de l'analyse de votre état de santé et de vos conditions de travaux, des conseils adaptés à votre situations vous sont prodigués par des spécialistes qualifiés., afin de vous donner les moyens d'agir au quotidien pour préserver votre santé.



Accès à mon historique personnel santé au travail

- Vous pouvez demander à tout moment à votre service de vous transmettre votre Dossier Médical Santé Travail
- Vous pouvez ainsi accéder à l'historique de votre suivi santé au travail

Les enjeux des mois à venir

Poursuivre la dynamique
initulée et être force de
proposition



Vos enjeux



Vous

- ❖ Une offre globalement peu lisible et non homogène sur le territoire
- ❖ Une coordination interservices limitée
- ❖ Des redondances dans les outils et les pratiques qui appellent à une mise en cohérence
- ❖ Une capacité à innover de manière coordonnée encore limitée



Vos clients

- ❖ Une méconnaissance de l'étendue des services proposés, à la fois pour les entreprises et les salariés
- ❖ Des interrogations concernant le montant de la cotisation notamment depuis le passage à la visite périodique tous les 5 ans
- ❖ Des difficultés à trouver des réponses aux besoins spécifiques de leurs différents segments d'entreprises



Votre environnement

- ❖ Un environnement où interviennent de plus en plus d'acteurs
- ❖ Une réflexion législative en cours qui risque de remettre en cause les SSTI

Votre besoin

- ❖ Être force de proposition dans le cadre du processus législatif en cours, avec une offre détaillée, applicable et de qualité
- ❖ Initier une démarche d'innovation continue pilotée nationalement, centrée sur les utilisateurs des services
- ❖ Nouer d'éventuels partenariats avec des acteurs externes pour enrichir votre offre
- ❖ Définir un modèle cible pour l'offre de santé au travail de demain, incluant les outils sur lesquels s'appuyer

Un moment charnière pour l'avenir des SSTI

LE MOMENT CHARNIÈRE POUR L'AVENIR DES SSTI

Réflexion prospective

Novembre 2018

Présanse souhaite entamer la refonte du modèle des SSTI par une réflexion sur l'offre de service, qui devra ensuite « tirer » les autres chantiers

Journée d'étude de Présanse

Juin 2019

Présentation de la démarche qui sera menée jusqu'à la fin de l'année 2019

Projet de loi sur la santé au travail

Hypothèse en fin 2019

Préparation d'un projet de loi sur la santé au travail

Rapport Lecocq

Septembre 2018

Remise en question du modèle actuel de la santé au travail du secteur privé

Assemblée Générale de Présanse

Avril 2019

Présentation du socle commun de l'offre des SSTI en réponse aux besoins des entreprises et des salariés

Présentation du cahier des charges de l'offre

Mi-décembre 2019

Présentation d'une première version du cahier des charges de l'offre de services et de la feuille de route de la démarche d'innovation continue

Les objectifs de la démarche

Il est nécessaire de capitaliser dès à présent sur la dynamique initiée par les travaux sur l'offre, en y ajoutant une dimension opérationnelle pour la mettre en œuvre

Une offre de santé au travail conçue en réponse à des besoins concrets et qui s'appuie sur des indicateurs pour rendre compte



Les professionnels de santé et clients n'ont pas été associés aux travaux sur l'offre, il est désormais **indispensable** de recueillir leur point de vue pour construire **une offre de santé au travail applicable, cohérente et répondant aux besoins**

Capitaliser sur la dynamique collective

Favoriser la cohérence de l'offre

Anticiper le futur texte de loi

Passer du conceptuel à l'opérationnel

Les travaux sur l'offre de service ont mis en évidence qu'une dynamique a pris corps, sur laquelle il convient de s'appuyer

Afin d'utiliser au mieux l'ensemble des ressources et de faire converger les visions, il est proposé de réunir des groupes de travail interrégionaux

Les SSTI doivent être collectivement en capacité d'être force de proposition pour influencer sur la réforme à venir afin de préserver la continuité et la qualité du service délivré

Les premiers travaux sur l'offre ont permis de concevoir une présentation partagée et cohérente. Il est désormais nécessaire de concrétiser par des descriptions opérationnelles

La méthodologie proposée

Aller plus loin dans l'offre et nourrir une démarche d'innovation continue



A

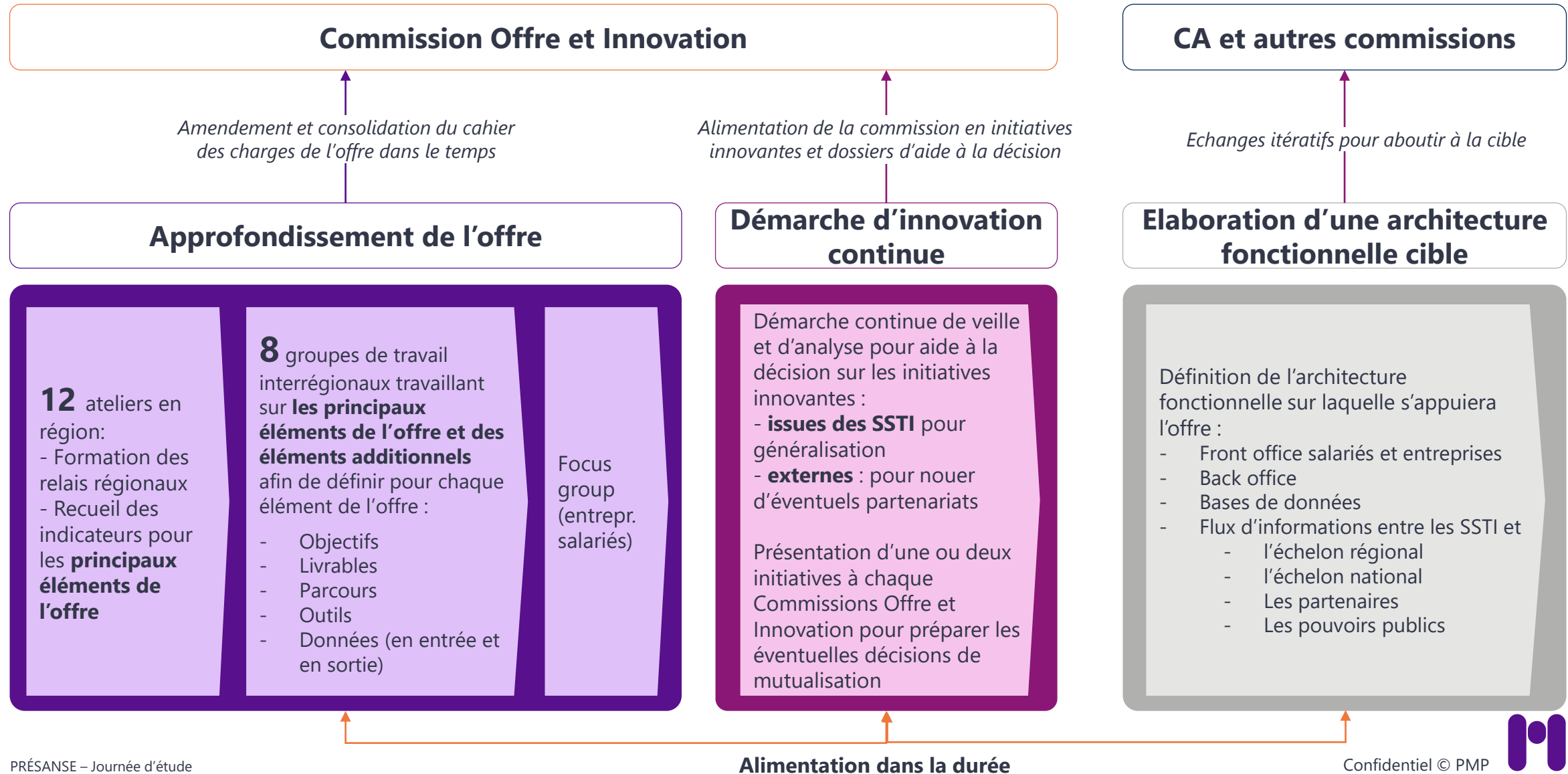
Synthèse de la démarche proposée

Aller plus loin dans l'offre et nourrir une démarche d'innovation continue



Le dispositif en une page

Une démarche d'harmonisation de l'offre, des pratiques et du socle technique



L'organisation

Composition

Rôle

Conseil d'Administration

Conseil d'administration de Présanse

- ❖ Valider les grandes orientations de la démarche
- ❖ Valider les livrables finaux revus par la COI

Commission offre et innovation (COI)

1 Directeur de SSTI / région

15

Indicatif

Participants

- ❖ Préparer la consolidation des travaux des groupes de travail à présenter au CA
- ❖ Travailler des grilles d'analyse des initiatives innovantes
- ❖ Participer aux travaux de veille, d'analyse et d'innovation dans la durée

8

Groupes de travail sur l'offre

3 régions représentées par groupe
1 Directeur de SSTI / région
1 Médecin du travail / région
1 IPRP / région

9

Indicatif

Participants

- ❖ Contribuer à la rédaction le cahier des charges de l'offre

Accompagnement externe

- ❖ Construire et cadrer la démarche avec Présanse
- ❖ Coordonner, animer et piloter les premières COI et GT Offre
- ❖ Donner les outils méthodologiques et former les équipes internes

La commission Offre et Innovation

Composition

15

Relais régionaux

Dont

1

Relais / région

Pilotage

Accompagnement externe

Préparation, animation et restitution **des 5 premières** commissions

Travaux

Volet approfondissement de l'offre

TRAVAIL DE CONSOLIDATION

Synthèse des travaux de la phase régionale (indicateurs sur chaque élément principal de l'offre)

Cahier des charges de l'offre v0

Cahier des charges de l'offre v1 (suite aux tests utilisateurs)

Volet innovation

VEILLE ET ANALYSE

Grilles d'analyse des initiatives innovantes externes / internes

Grilles de décision relatives aux initiatives innovantes

PROPOSITION

Généralisation d'une initiative innovante interne (suite à présentation d'un dossier d'aide à la décision)

Partenariat avec un acteur externe porteur d'une innovation (suite à présentation d'un dossier d'aide à la décision)

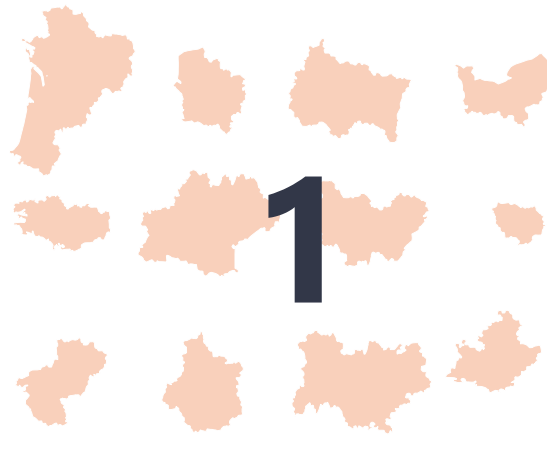


B

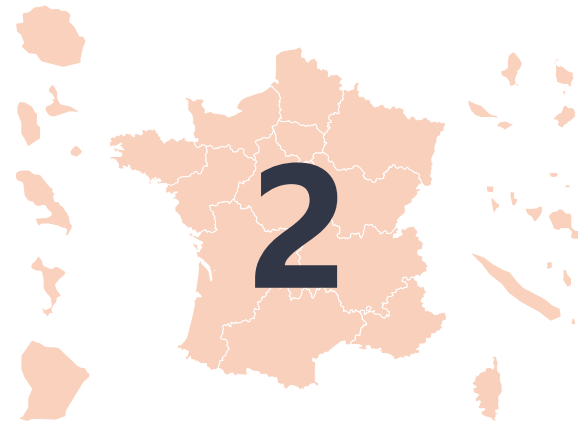
L'approfondissement de l'offre

Définir le cahier des charges de l'offre des SSTI

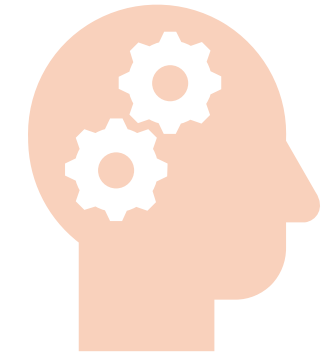
Approfondissement de l'offre – La méthodologie



Atelier de travail régional



Groupes de travail interrégionaux



Tests utilisateurs



Première version du cahier des charges cible de l'offre santé au travail des SSTI



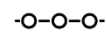
Objectifs : qu'est-ce que je cherche à atteindre ?



Indicateurs : comment rendre compte de cette offre ?



Livrables : avec quoi repart l'utilisateur de l'offre ?



Parcours : quelles sont les grandes étapes de chaque élément de l'offre



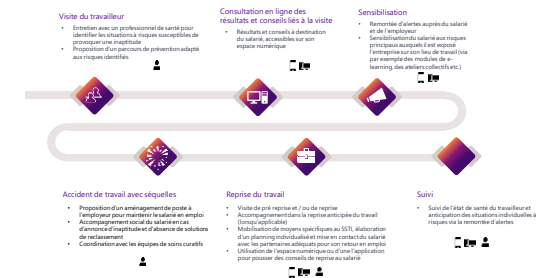
Données : que dois-je récolter pour réaliser cette offre ? Quelles données générées ?



Outils : sur quels moyens techniques s'appuie cette offre ?



Parcours clients cibles



Approfondissement de l'offre – La méthodologie

LES ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DE L'OFFRE

Ces éléments, qui représentent le cœur de l'activité des SSTI, seront traités par chaque région lors de la phase régionale puis approfondis lors de la phase interrégionale

11



LES ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES DE L'OFFRE

Ces éléments **seront traités lors de la phase interrégionale**

17



Approfondissement de l'offre – Les livrables

L'objectif principal de ces livrables est d'harmoniser l'offre et d'établir une base de recommandation sur laquelle pourront s'appuyer les SSTI



Matrice d'approfondissement de l'offre



Objectifs : qu'est-ce que je cherche à atteindre ?

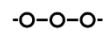


Indicateurs : comment rendre compte de cette offre ?



Livrables : avec quoi repart l'utilisateur de l'offre ?

- Nature
- Contenu détaillé
- Canal de transmission
- Délai de transmission



Parcours : quelles sont les grandes étapes de chaque élément de l'offre

- De base : niveau minimum d'exigence
- Cible



Données : que dois-je récolter pour réaliser cette offre ? Quelles données générées ?



Outils : sur quels moyens techniques s'appuie cette offre ?

Travail sur les différents éléments de l'offre

Synthèse des parcours

Cahier des charges de l'offre

Parcours clients

Salariés : en fonction des moments de vie

Entreprises : en fonction des différentes interactions avec les SSTI

1. La phase de cadrage

13/06

5 semaines

19/07

Organiser les travaux et préparer les travaux



Objectifs

- Organiser la logistique des ateliers régionaux et des groupes de travail interrégionaux
- Définir et valider les outils qui seront utilisés dans la phase régionale et la phase interrégionale



Livrables

- Feuille de route détaillée de la démarche (dates / livrables...)
- Webinar pour les chefs de projets régionaux
- Matrice d'approfondissement de l'offre de service



Démarche

Désignation par les régions d'un directeur de SSTI qui sera le relais de la région au webinar puis au sein des commissions offre et innovation

Animation d'un Webinar par le consultant externe (2h) auprès des relais régionaux, pour présenter

- L'organisation logistique de la démarche et les tâches à mener pour les chefs de projets
- Les livrables attendus des régions (objectifs et indicateurs)
- Les concepts qui seront utilisés dans la démarche, en remplissant une matrice test

Rédaction de la matrice d'approfondissement de l'offre et validation en COI du 18/07

- Objectifs
- Indicateurs
- Livrables
- Outils
- Données en entrée et en sortie

2. La phase régionale

26/08

9 semaines

21/10

Les ateliers régionaux ont pour but de former les intervenants et de préparer les groupes de travail interrégionaux

Organisation

12

Ateliers

1

Journée / région

15

Participants / région

- Professionnel de santé
- Encadrants
- Informatique
- IPRP

Travaux

1

Formation et présentation des concepts



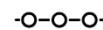
Objectifs



Indicateurs



Livrables



Parcours



Données



Outils

2

Travail sur les principaux éléments de l'offre



Indicateurs

Sur les 11 principaux éléments de l'offre
définition en groupe d'une batterie d'indicateurs pour chaque éléments, afin de préparer les groupes de travail interrégionaux et le cahier des charges de l'offre



3. La phase interrégionale

22/10

7 semaines

13/12

Les groupes de travail interrégionaux ont pour vocation de définir le cahier des charges cible de l'offre

Organisation

4

Groupes

2

Journées / groupe

3

Régions / groupe

9

Participants / groupe

- 3 professionnel de santé
- 3 encadrants
- 3 IPRP

Travaux

Pour les éléments principaux et plusieurs éléments complémentaires de l'offre, définir :



Objectifs : qu'est-ce que je cherche à atteindre ?



Indicateurs : comment rendre compte ?



Livrables : avec quoi repart le bénéficiaire de cet élément ?



Parcours : quelles sont les grandes étapes de chaque élément de l'offre



Données : que dois-je récolter pour réaliser cet élément ? Quelles données générées ?



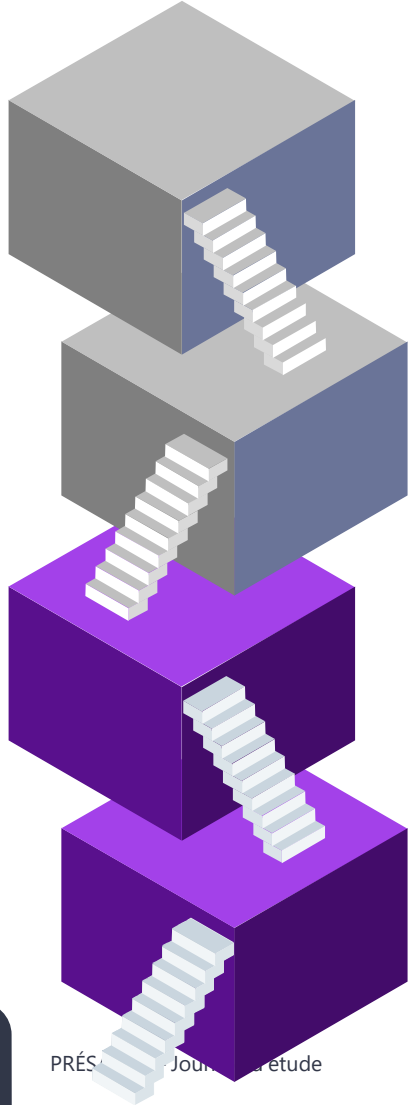
Outils : sur quels moyens techniques s'appuie cet élément ?



4. Les focus group

Des focus group, comment ?

Développement d'une culture centrée utilisateur



Des tests en situation réelle pour confronter le parcours au ressenti des utilisateurs

Une analyse quantitative sur un échantillon représentatif visant à affiner le besoin client

Des **focus group ciblés**, pour tester les grands principes de l'offre et des parcours associés

Un travail collectif pour se **mettre à la place du client**, comprendre ses besoins et y répondre

27/11

3 semaines

13/12

Afin de tenir les délais, nous préconisons de réunir les mêmes 8 personnes / cibles à chaque réunion

Organisation de **6** Focus Group
(2 heures et 8 personnes max / groupe)



Sur la base de la **v0 du cahier des charges** de l'offre



C

La démarche d'innovation continue

Imaginer la santé au travail de demain



Planning et contenu de la démarche continue d'innovation





D

La construction d'une architecture fonctionnelle cible



Construction d'une architecture fonctionnelle cible

Harmoniser le socle technique des SSTI

13/06

26 semaines

13/12



Objectifs

- Identifier les briques applicatives de base sur lesquelles viendront s'appuyer les différents éléments de l'offre des SSTI
- Harmoniser les architectures fonctionnelles des SSTI



Livrables

- Architecture fonctionnelle cible des SSTI



Démarche

Définition de l'architecture fonctionnelle sur laquelle s'appuiera l'offre :

- Front office salariés et entreprises
- Back office
- Bases de données
- Flux d'informations entre les SSTI et
 - l'échelon régional
 - l'échelon national
 - Les partenaires
 - Les pouvoirs publics

Présentations, amendements et validations itératives en Commission des Systèmes d'Information



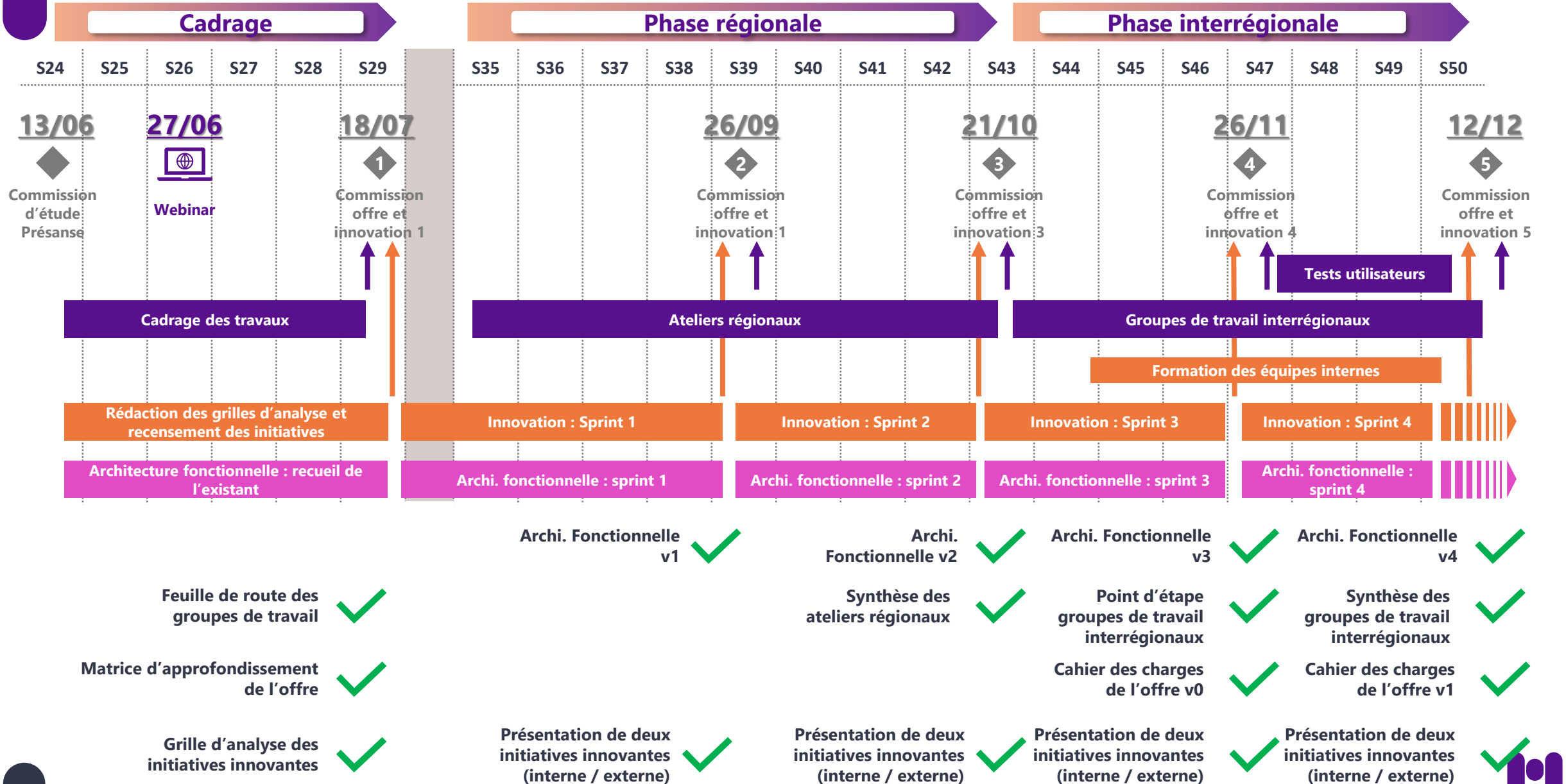
E

Le planning

Être au rendez-vous de la fin d'année 2019



Le planning général de la démarche



Les prochaines étapes

La liste des actions à mener et les dates limites, pour chaque région



Deadline

Désigner un directeur de SSTI qui sera le relais régional dans le cadre de la démarche, disponible aux dates suivantes, et bloquer les créneaux :

- a. **27 juin** : webinar de cadrage de la démarche (possibilité d'associer des collaborateurs) pour une durée de 3h maximum : 9h → 12h
- b. **18 juillet** : Commission Offre et Innovation N°1 (1 journée 10h 17h à Paris)
- c. **26 septembre** : Commission Offre et Innovation N°2 (1 journée 10h 17h à Paris)
- d. **21 octobre** : Commission Offre et Innovation N°3 (1 journée 10h 17h à Paris)
- e. **26 novembre** : Commission Offre et Innovation N°4 (1 journée 10h 17h à Paris)
- f. **12 décembre** : Commission Offre et Innovation N°5 (1 journée 10h 17h à Paris)

Communiquer le nom du relais régional à PMP le **25 juin**

Créneaux et participants à l'atelier régional

- a. Trouver un créneau (1 journée 10h 17h) / une salle pour l'atelier de travail régional, qui devra se dérouler entre le 26 Août et le 11 octobre
- b. Trouver une quinzaine de participants (encadrants, professionnels de santé, informaticiens, IPRP) disponibles à cette date là

Communiquer à PMP le créneau/lieu le **5 juillet** et les participants par la suite

Participants aux groupes de travail interrégionaux

- a. Trouver
 - un encadrant (différent du directeur de SSTI qui assurera le rôle de relais régional),
 - un professionnel de santé
 - un IPRP

qui puissent être force de proposition et disponibles pour deux journées entre le 22 octobre et le 5 décembre (nous communiquer les disponibilités)

Communiquer les participants et leurs disponibilités le **18 juillet**



Votre contact

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question sur la démarche

Pierre-François Kieffer

pfkieffer@pmpconseil.com

06 42 92 13 76

